

Neurosciences & Sécurité

Mardi 8 octobre 2024 de 9h à 17h30

Agen Agora, Parc des Expositions - 351 av Midi, 47000 Agen

FORMATION*

Titre : Neurosciences & Sécurité

Objectifs :

- Comprendre les erreurs humaines pour mettre en place des parades adaptées
- Favoriser le portage par le management

Date / Horaires / Lieu :

Mardi 8 octobre 2024 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 dans les locaux de Agen Agora, Parc des Expositions - 351 av Midi, 47000 Agen (accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite)

Durée : 7 h

Intervenant :

Experte Addheo

Public :

Responsable/Coordinateur/Animateur/Manager HSE ou Hygiène – Sécurité

Pré-requis : toute personne impliquée dans la prévention des risques professionnels

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation combinera une conférence sur « comment manager la sécurité avec l'aide des neurosciences ? » et une étude de cas pratiques


Tarif :

530 € H.T par personne pour les adhérents
700 € H.T par personne pour les non-adhérents

* *Détail complet en Page 3*

PROGRAMME

- ⇒ I. L'erreur c'est la norme
 - A. Exercice
 - B. Mode conscient / mode automatique
- ⇒ II. Les différentes propriétés du cerveau et leurs pièges
 - A. Je ne perçois que ce que j'ai appris à percevoir
 - B. Je suis sélectif quand je suis concentré
 - C. Je n'analyse plus ce que j'ai déjà analysé
 - D. J'interprète la réalité en fonction de ce que j'ai appris et du contexte
- ⇒ III. Mémoire à court terme et mémoire à long terme
 - A. Mémoire à court terme
 - B. Mémoire à long terme
- ⇒ IV. Comment ne pas être piégé par son cerveau : intégrer les parades de sécurité/fiabilité dans les activités quotidiennes ?
 - A. Les 4 étapes de l'acquisition des parades
 - B. Le debriefing : son rôle dans le processus d'intégration
- ⇒ V. Les fondamentaux « Neurosciences—Fiabilité—Sécurité » : phase de consolidation



GASCOGNE ENVIRONNEMENT
CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88
ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr
SIRET N° : 404 578 452 00017

Neurosciences & Sécurité

Mardi 8 octobre 2024 de 9h à 17h30

Agen Agora, Parc des Expositions - 351 av Midi, 47000 Agen

INSCRIPTION

Entreprise :

.....

Adresse ou cachet de l'entreprise :

Responsable formation de l'entreprise :

la convention de formation sera adressée à ce contact

.....

Prise en charge de la formation par l'OPCO

Si oui, coordonnées de l'OPCO :

Si vous ne mentionnez pas d'OPCO, la facture de la formation sera directement adressée à l'entreprise.

.....

.....

Stagiaire(s) Nom et Prénom :

.....

.....

Recueil des besoins du stagiaire (*réponse indispensable pour adapter le contenu pédagogique de la formation à vos besoins*) :

.....

.....

BULLETIN A RETOURNER :

par e-mail à ge@gascogne-environnement.fr

TARIFS

	Adhérents 2024	Non-adhérent 2024
Nb de Stagiaires
Tarif HT par stagiaire	530,00 €	700,00 €
Total HT
TVA 20 %
Total TTC

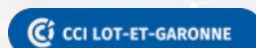
Le déjeuner est offert par Gascogne Environnement (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Vous recevrez par mail la convention de formation professionnelle ainsi que la convocation pour le ou les stagiaire(s) accompagnée du Règlement Intérieur et de la charte de GASCOGNE ENVIRONNEMENT.

Attention : toute annulation survenant une semaine avant la formation sera facturée.



GASCOGNE ENVIRONNEMENT
CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88
ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr
SIRET N° : 404 578 452 00017



Neurosciences & Sécurité

Mardi 8 octobre 2024 de 9h à 17h30

Agen Agora, Parc des Expositions - 351 av Midi, 47000 Agen

FORMATION - Détail complet

Titre : Neurosciences & Sécurité

Objectifs :

Comprendre les erreurs humaines pour mettre en place des parades adaptées et favoriser le portage par le management.

-Date / Horaires / Lieu / Durée :

Mardi 8 octobre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 dans les locaux de Agen Agora, Parc des Expositions - 351 av Midi, 47000 Agen. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, veuillez nous contacter avant la formation aux coordonnées suivantes : 05 53 77 10 88 / p.bonnet@lot-et-garonne.cci.fr (réfèrent handicap). Nous pourrions ainsi étudier ensemble comment adapter les modalités de notre formation afin que vous puissiez la suivre dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Durée : 7 h

Tarif : 530 € H.T par personne pour les adhérents / 700 € H.T par personne pour les non-adhérents

Intervenant :

Experte Addheo

Délais d'accès à la formation :

Les inscriptions peuvent être prise jusqu'à 48 h avant le jour de la formation.

Modalités de déroulement :

formation en présentiel (nbre de stagiaires maximum prévu : 14)

Contenu de la formation :

Tout au long de la formation, le stagiaire va apprendre pour l'appliquer les exigences réglementaires en matière de déchets.

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation combinera une conférence sur « comment manager la sécurité avec l'aide des neurosciences ? » et une étude de cas pratiques

Moyens techniques :

Une salle dimensionnée pour le nombre de stagiaires et le formateur et équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paper board

Un support informatique au format « .pdf » reprenant tous les éléments abordés en cours de formation sera transmis aux participants ainsi que des supports papier permettant d'imager l'étude de cas

Modalités d'évaluations : un suivi qualitatif par l'évaluation

Evaluation en cours de formation

L'intervenant évalue au fil de la formation l'acquisition des connaissances et savoir-faire et l'atteinte des objectifs grâce à une méthode et des moyens pédagogiques favorisant la participation des stagiaires et l'interactivité du groupe.

Evaluation des connaissances

Les participants sont évalués sur la base d'une épreuve théorique (QCM) et/ou d'une épreuve pratique (étude de cas, mise en situation...). En cas de réussite à ces épreuves, les participants obtiennent une attestation d'acquis de connaissances ou une attestation de compétences.

Pré-requis : toute personne impliquée dans la prévention des risques professionnels

Sanctions : attestation individuelle de formation

Public : Responsable/Coordinateur/Animateur/Manager HSE ou Hygiène – Sécurité